

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 86 – 4 novembre 2022

Faits saillants

- **Démission de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga**
- **Reprise des sanctions européennes contre l'Iran pour la livraison de drones à la Russie**
- **Perte de 47 Mds CHF pour la BNS au 3^{ème} trimestre 2022**
- **Soutien ciblé contre l'inflation au Liechtenstein**

Guerre en Ukraine

Sanctions : Le Conseil fédéral a décidé de reprendre les sanctions individuelles édictées par l'UE le 20 octobre contre des entités iraniennes en lien avec la livraison de drones à la Russie. En revanche, la Suisse a indiqué ne pas reprendre les sanctions de l'UE liées à la répression des manifestations en Iran afin d'y préserver ses bons offices (5 mandats de représentation politique des intérêts iraniens et d'intérêts étrangers en Iran).

Aide humanitaire : Le Conseil fédéral a annoncé la mise en œuvre d'un plan d'action pour les secours d'hiver, fournissant un appui supplémentaire à la population en Ukraine. Une enveloppe de 100 M CHF soutiendra notamment des projets visant à remettre rapidement en état les infrastructures énergétiques endommagées par la guerre.

Macroéconomie

Gouvernement : La conseillère fédérale chargée de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Mme Simonetta Sommaruga, a annoncé ce mercredi qu'elle quitterait le Conseil fédéral à la fin de l'année pour des raisons personnelles (en lien avec la santé de son mari). Avec l'annonce de la démission d'Ueli Maurer en septembre, deux sièges du Conseil fédéral devront ainsi être renouvelés – une configuration inédite hors période électorale, qui ouvre la voie à des échanges de portefeuilles parmi les membres du gouvernement fédéral.

Inflation : En octobre 2022, l'indice des prix à la consommation (IPC) est resté stable par rapport au mois précédent, à 104,6 points (décembre 2020 = 100), mais affiche une progression de + 3,0 % en glissement annuel (g.a). Si l'inflation en Suisse reste limitée par rapport à la zone euro (+10,7 % en octobre en g.a), elle se situe néanmoins au-dessus du seuil de stabilité des prix défini par la Banque Nationale Suisse. Les prix de l'énergie sont toujours les principaux moteurs de l'inflation (+23 % pour les produits pétroliers en octobre en g.a), tandis que le renchérissement des produits importés (+6,9 % en g.a) demeure plus marqué que celui des produits nationaux (+1,7 % en g.a).

Salaires : Les salaires réels dans les secteurs réglés par des conventions collectives devraient baisser de 2,2 % en moyenne cette année, la légère hausse nominale des salaires (+0,8 %) et des salaires minimaux (+0,6 %) convenue avec les partenaires sociaux pour 2022 ayant été contrebalancée par l'inflation, attendue à +3,0 % sur l'année.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 03/11	Var. vs 27/10
EUR/CHF	0,9874	- 0,6 %
USD/CHF	1,0124	+ 2,5 %
SMI	10 702	- 0,2 %
Taux 10a	1,158 %	- 4 pb

Conjoncture : Le relevé mensuel du climat des affaires réalisé par Crédit Suisse en octobre témoigne de la poursuite de la détérioration des perspectives économiques suisses dans l'industrie, où l'indice PMI a reculé de 2,2 points pour s'établir à 54,9 points (seuil de croissance à partir de 50 points). A l'inverse, dans le domaine des services, plus résilient, l'indice a progressé de +1,3 point à 53,6 points. Le secteur tertiaire bénéficie davantage de la bonne santé du marché de l'emploi et de la consommation.

Secteur financier

Politique monétaire : En ligne avec les anticipations, la Banque nationale suisse (BNS) a annoncé une perte de 47 Mds CHF pour le 3^{ème} trimestre 2022, portant ainsi ses pertes cumulées à 142 Mds CHF sur 9 mois, un niveau inédit depuis sa création en 1907. L'essentiel des pertes de la Banque centrale est dû aux positions en monnaies étrangères. Dans ces conditions, la BNS devrait renoncer à la distribution annuelle de bénéfices à la Confédération et aux cantons (qui avait atteint le montant maximal de 6 Mds CHF en 2021). Seule une forte reprise des marchés financiers et des capitaux permettrait de contrarier ce scénario, mais une telle probabilité semble particulièrement faible, tant les incertitudes actuelles sont grandes.

Crédit Suisse : La 2^{ème} banque suisse a annoncé avoir entamé la mise en œuvre de son plan de restructuration, avec la suppression de 2 700 emplois dans le monde, dont 20 % en Suisse, d'ici la fin du 4^{ème} trimestre 2022. Pour rappel, Crédit Suisse entend supprimer 9 000 postes dans le monde d'ici 2025, dont 2 000 en Suisse.

Monnaie numérique : Aux côtés de la Banque de France, de l'Autorité monétaire de Singapour et du pôle d'innovation de la Banque des règlements internationaux (BRI), la BNS participera au projet Mariana visant à automatiser les échanges transfrontaliers de monnaie numérique de banque centrale (MNBC) de gros, appuyant l'une des priorités du G20. Les institutions partenaires entendent produire une étude de faisabilité d'ici mi-2023.

Secteurs non financiers

Energie : Après l'examen de 13 mesures soumises par un groupe de travail interministériel, le Conseil fédéral a refusé de prendre pour l'heure des mesures de soutien particulières en faveur des ménages et des entreprises confrontés à la hausse des prix de l'énergie et à l'inflation. La possibilité pour les entreprises de quitter le marché libre de l'électricité pour revenir à l'approvisionnement de base a notamment été écartée.

Entre-temps, une nouvelle évaluation réalisée par Swissgrid pour le compte du gouvernement a conclu que des pénuries d'électricité étaient peu probables l'hiver prochain. Ce n'est que dans un scénario extrême, avec une concomitance de pénuries de gaz à l'échelle européenne et le dysfonctionnement de toutes les centrales nucléaires suisses, que l'approvisionnement serait mis en danger.

Contrairement à la Suisse, le gouvernement du Liechtenstein a décidé d'accorder des aides temporaires et limitées à hauteur de 10 à 15 M CHF pour 2023 aux entreprises fortement consommatrices d'énergie et aux ménages aux plus faibles revenus. Ce soutien public passera par l'augmentation temporaire de l'aide sociale économique, des prestations complémentaires pour les ménages ciblés, et des subventions aux entreprises.

Concurrence : Le 1^{er} novembre, la Suisse a signé avec l'Allemagne un accord concernant la coopération des autorités de la concurrence. Celui-ci permet à la Commission suisse de la concurrence (Comco) et à l'Office fédéral des ententes allemand de coordonner leurs enquêtes et se transmettre des informations confidentielles ou des éléments de preuve d'infractions. En Suisse, l'accord doit encore être approuvé par le Parlement.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Gilles BORDES
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay